

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 27 mars 2025

Président Ludovic PROISY  
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 18 février 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents participants au vote : 11

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Ludovic <b>PROISY</b>	Isabelle <b>CANDELIER</b>	Vincent <b>DELMER</b>
Judith <b>TERNIER</b>	Charline <b>DECARNIN</b>	
Fabrice <b>VAN BELLE</b>	Marie-Claire <b>NAESSENS</b>	
Christelle <b>DELEPLACE</b>	Jorge <b>DOS SANTOS</b>	
Yves <b>MARTIN</b>		
Denise <b>DUCROUX</b>		

Membres absents ayant donné procuration :

Olivier **MORVAN** donnant pouvoir à Fabrice **VAN BELLE**  
Fabienne **MEPLON** donnant pouvoir à Charline **DECARNIN**  
Maurice **VANDEWALLE** donnant pouvoir à Denise **DUCROUX**  
Éric **TIRLEMONT** donnant pouvoir à Vincent **DELMER**  
Brigitte **MAINGUET** donnant pouvoir à Ludovic **PROISY**

Membre absent excusé :

Aurélie **MALAQUIN**

Membre absent :

Guillaume **LIETARD**, Théo **VANENGELANDT**

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250327\_02

**Approbation du Compte de Gestion 2024**

**M. LE MAIRE EXPLIQUE** à l'Assemblée le rapport suivant :

M. Vincent DHERBOMEZ, Trésorier du centre des finances publiques de Villeneuve d'Ascq, a transmis le Compte de Gestion 2024.

Le CG retrace toutes les opérations budgétaires effectuées au titre de la gestion de l'exercice 2024.

Il est précisé que le Compte Administratif communal se trouve en concordance avec ce document et que les résultats globaux s'établissent ainsi :

Envoyé en préfecture le 08/04/2025  
 Reçu en préfecture le 08/04/2025  
 Publié le  
 ID : 059-215906090-20250327-VDV20250327\_02-DE

### Résultats budgétaires de l'exercice

35800 - COMMUNE VENDEVILLE		Exercice 2024		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales (a)	1 516 840,84	2 292 275,03	3 809 115,87	
Titres de recette émis (b)	625 207,67	2 104 467,83	2 729 675,50	
Réductions de titres (c)		1 446,98	1 446,98	
Recettes nettes (d = b - c)	625 207,67	2 103 020,85	2 728 228,52	
<b>DEPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales (e)	1 516 840,84	2 292 275,03	3 809 115,87	
Mandats émis (f)	245 333,91	1 675 786,62	1 921 120,53	
Annulations de mandats (g)		1 928,38	1 928,38	
Dépenses nettes (h = f - g)	245 333,91	1 673 858,24	1 919 192,15	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>				
(d - h) Excédent	379 873,76	429 162,61	809 036,37	
(h - d) Déficit				

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

35800 - COMMUNE VENDEVILLE		Exercice 2024			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	58 699,72		379 873,76		438 573,48
Fonctionnement	655 364,88	382 062,12	429 162,61		702 465,37
<b>TOTAL I</b>	<b>714 064,60</b>	<b>382 062,12</b>	<b>809 036,37</b>		<b>1 141 038,85</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>714 064,60</b>	<b>382 062,12</b>	<b>809 036,37</b>		<b>1 141 038,85</b>

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612 12 et L. 2121 31,

Vu le Compte de Gestion pour l'exercice 2024 présenté par le Trésorier,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.57,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2024 tenu par le comptable public,

Après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et avoir constaté que ce compte est régulier, M. Le Maire demande au conseil municipal :

- De déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le comptable public, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves sur la tenue des comptes de la part du Conseil Municipal
- D'approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2024
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer le compte de gestion 2024.

### LE CONSEIL MUNICIPAL, CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

- **DE DECLARER** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le comptable public, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves sur la tenue des comptes de la part du Conseil Municipal
- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion de l'exercice 2024
- **D'AUTORISER** M. Le Maire ou son représentant à signer le compte de gestion 2024.

<b>SCRUTIN</b>	<b>POUR : 16</b>	<b>CONTRE : 0</b>
----------------	------------------	-------------------

Envoyé en préfecture le 08/04/2025  
Reçu en préfecture le 08/04/2025  
Publié le  
ID : 059-215906090-20250327-VDV20250327\_02-DE

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord

Le 4 avril 2025

Le secrétaire de séance



Charline DECARNIN

Le Maire, Ludovic PROISY



Ludovic PROISY